

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021

TRAVAUX

REHABILITATION DE L'ANCIEN CASINO SITUÉ BOULEVARD DE LA CORNICHE – AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le bâtiment de l'ancien Casino, situé 14 boulevard de la Corniche, a été construit au début du XX^{ème} siècle (1901 à 1905) ; il avait été intégré à cette époque au complexe thermal.

L'établissement a fermé en 1929 et puis a rouvert en subissant des transformations suite à différentes affectations. L'arrière a été démoli en 1998 pour laisser place à un parking. D'une surface utile totale de 864 m², le bâtiment est constitué :

- d'un sous-sol de 286 m²,
- d'un rdc de 318 m²,
- d'un étage de 260 m².

Il est aujourd'hui envisagé de le réhabiliter en lui redonnant son style et son lustre d'origine, tout en créant plusieurs espaces indépendants les uns des autres.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé par le maître d'ouvrage à 3 000 000,00 € HT (valeur mai 2021) comprenant la démolition des parties arrière du bâtiment, la rénovation des façades et de la toiture, le désamiantage, les aménagements intérieurs et extérieurs, y compris le parking.

Les travaux devraient débuter à l'automne 2022, pour environ 14 mois.

L'estimation des honoraires de maîtrise d'œuvre étant supérieure à 214 000,00 € HT, la Commune a procédé à une consultation formalisée pour choisir le maître d'œuvre.

Aussi, à l'issue d'une première sélection sur références, compétences et moyens, quatre candidats ont été admis à remettre une offre.

Ensuite, au terme des négociations, la Commission d'appel d'offres, réunie le 15 novembre 2021, a attribué le marché au groupement d'entreprises RL & ASSOCIES (69006 LYON) / INGENIERIE CONSTRUCTION (42000 SAINT ETIENNE) / THERMI FLUIDES (01350 CULOZ) / LASA (69003 LYON) / INGENIERIE COORDINATION SERVICES (69510 THURINS) pour un montant de 408 011,59 € HT (489 613,91 € TTC) correspondant à 12,18 % de l'enveloppe prévisionnelle financière des travaux (3 000 000,00 € HT) auquel il faut ajouter 42 761,59 € HT pour la mission OPC.

Ce faisant, voici le bilan prévisionnel de l'opération :

Frais de maîtrise d'ouvrage dont :	40 000,00 €
<i>Diagnostics préalables (amiante, géomètre)</i>	<i>15 000,00 €</i>
<i>Frais d'huissier (constat des environnants)</i>	<i>2 000,00 €</i>
<i>Frais du coordonnateur sécurité santé</i>	<i>5 000,00 €</i>
<i>Frais du contrôleur technique</i>	<i>13 000,00 €</i>
<i>Annonces légales (maîtrise d'œuvre et travaux)</i>	<i>5 000,00 €</i>
Honoraires du maître d'œuvre	408 011,59 €
Travaux	3 000 000,00 €
Mobilier (estimation provisoire)	200 000,00 €
Divers et imprévus <i>(5 % du montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre)</i>	170 400,58 €
Total HT	3 818 412,17 €
TVA 20 %	763 682,43 €
Total TTC	4 582 094,60 €

Sur proposition de Monsieur FAVRAT, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, :

- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement composé des entreprises RL & ASSOCIES (69006 LYON) / INGENIERIE CONSTRUCTION (42000 SAINT ETIENNE) / THERMI FLUIDES (01350 CULOZ) / LASA (69003 LYON) / INGENIERIE COORDINATION SERVICES (69510 THURINS) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer la demande de permis de construire relative à ce projet et toute autre demande d'autorisation administrative requise ainsi qu'à solliciter toute demande de subvention afférente.

----- Fin du document -----